



YOMONI ANNONCE LA NOMINATION DE SON NOUVEAU DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS

Paris, le 13 avril 2023 - Yomoni, leader de la gestion d'épargne en ligne, annonce la nomination d'Olivier Malteste en tant que Directeur des investissements. Olivier, arrivé début avril, rejoint également le comité de direction de la société. Il remplace Alexis Naacke qui entame une aventure entrepreneuriale.

20 ans d'expertise de gestion de fonds désormais au service des épargnants Yomoni

Olivier Malteste dispose de plus de 20 ans d'expérience dans la finance, tant en gestion active qu'en gestion indicielle. Pendant 14 années chez Lyxor, il a co-dirigé l'activité des fonds garantis ou protégés (environ 25 milliards d'euros) avant de rejoindre l'équipe de gestion diversifiée au sein de laquelle il a, entre autres, supervisé les fonds investis en ETFs.

Depuis l'acquisition par Amundi, Olivier a intégré l'équipe de gestion multi-asset dédiée à l'Épargne Salariale et la Retraite où il gère des fonds de gestion active dédiés à des salariés de grosses entreprises (CAC 40 par exemple). Dans le cadre de cette mission, Olivier a multiplié les interventions auprès des représentants du personnel afin d'expliquer le comportement des fonds; d'expliciter le contexte macro-économique et de partager les perspectives sur les marchés financiers.

En parallèle et ce depuis 10 ans, Olivier enseigne un module de gestion indicielle (gestion structurée et ETF) au sein du Master 222 de l'université Paris Dauphine. Son expérience dans le secteur financier et son goût pour la pédagogie sont autant d'atouts pour renforcer la position de Yomoni comme acteur de référence en matière d'éducation financière.

"Nous sommes très heureux de voir que le modèle de gérant d'épargne en ligne séduit autant les clients (toujours plus nombreux) que des experts comme Olivier, qui choisit de nous rejoindre après une solide expérience dans la gestion active."

Sébastien d'Ornano, Président de Yomoni

Yomoni, seule société de gestion en ligne agréée par l'AMF : un modèle unique en France

Yomoni est, aujourd'hui encore, la seule société de gestion 100% en ligne agréée par l'AMF (et non simple CIF). Ce choix fort lui permet de proposer la plus large gamme de produits du marché. En tant que société de gestion, Yomoni peut aussi gérer l'épargne de ses clients en dehors de l'assurance-vie et donc proposer des mandats de gestion sur compte-titres (y compris pour les personnes morales), sur PEA et sur PER.

Yomoni n'est donc pas contraint de distribuer des solutions de tiers mais crée et pilote des solutions adaptées au profil de ses clients grâce à son équipe de gestion. L'équipe que rejoint Olivier Malteste, est également composée d'un gérant de portefeuilles, Romain Michiels et d'un assistant gérant, Clément Boyet.

A propos de Yomoni

Leader français de la gestion d'épargne en ligne, Yomoni s'impose, depuis 2015, comme une alternative majeure à l'épargne bancaire. Yomoni propose, en quelques clics et sans frais d'entrée, des solutions jusqu'alors réservées aux institutionnels et à la clientèle de banque privée. Accessibilité ; Efficacité et Responsabilité sont les valeurs de Yomoni. www.yomoni.fr Société agréée Société de Gestion de Portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 18 août 2015.

Contacts presse

Yomoni - Tom Demaison : 06 52 11 00 03 / tom.demaison@yomoni.fr

Steele & Holt - Daphné Claude : 06 66 58 81 92 / Noémie Brami : 06 49 49 78 97 yomoni@steeleandholt.com